

BULLETIN DE L'ENVIRONNEMENT

AÉROPORT PARIS-BEAUVAIS

Suivi des indicateurs environnementaux de la plateforme



LE BRUIT AUTOUR DE L'AÉROPORT

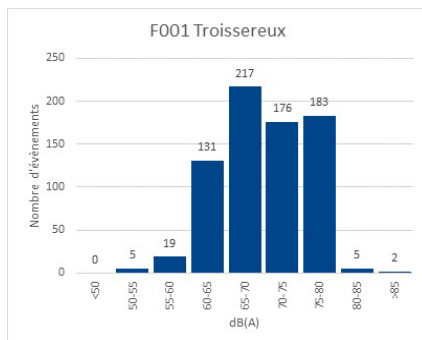
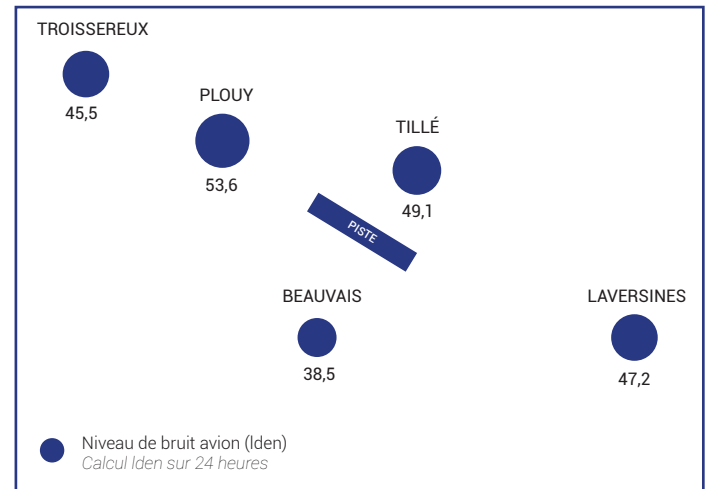
La SAGEB dispose d'un réseau de surveillance du bruit des avions.

Cinq stations fixes mesurent le bruit en continu à Beauvais (Cité des Fleurs et Plouy), Laversines, Tillé et Troissereux. Une station mobile permet d'effectuer des campagnes de mesure du bruit à la demande des mairies ou des riverains eux-mêmes.

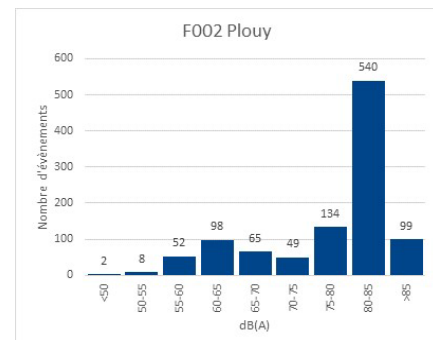
Les graphiques ci-dessous représentent le nombre d'événements sonores mesurés (en L_{max}) par classe de décibels.

Ils permettent de constater et de comparer, selon la station de mesure, les niveaux de bruit maximum les plus fréquents émis par les avions.

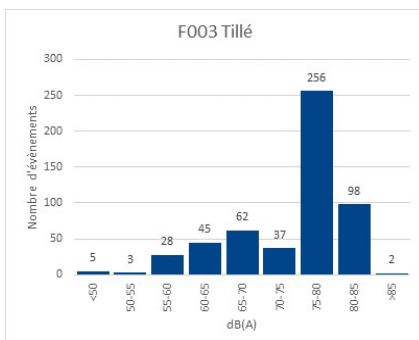
BILAN DES MESURES PAR STATION EN L_{den}-Db(A)



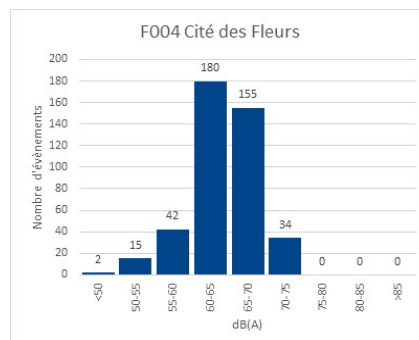
Troissereux



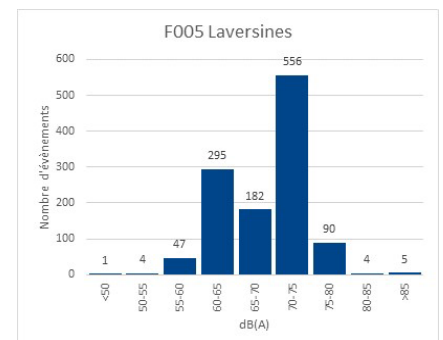
Plouy Saint Lucien



Tillé



Beauvais

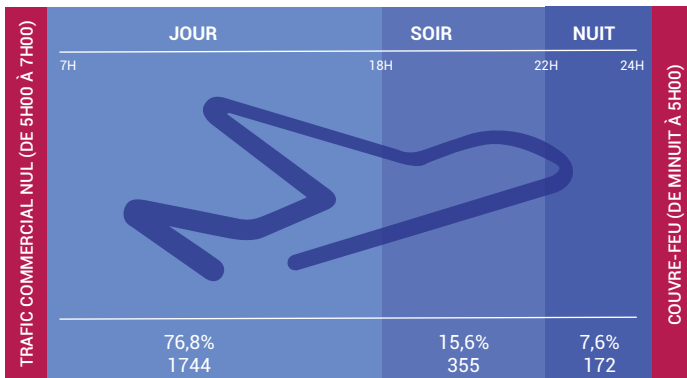


Laversines

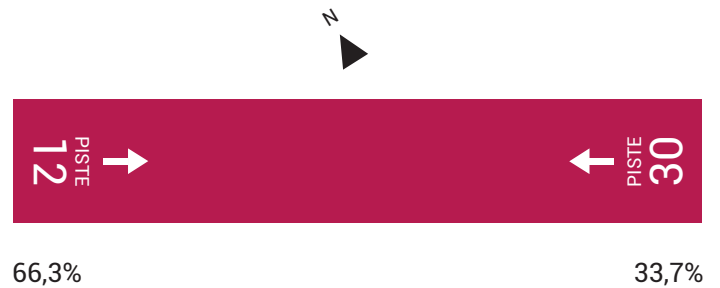


LE TRAFIC COMMERCIAL

RÉPARTITION DES MOUVEMENTS PAR PÉRIODES DE LA JOURNÉE



TAUX D'UTILISATION DES SEUILS DE PISTE AU DÉCOLLAGE



Un mouvement est l'ensemble d'un décollage et d'un atterrissage d'un avion.

NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS COMMERCIAUX	2 231
NOMBRE DE VIOLATIONS DU COUVRE-FEU	0
EMPORT MOYEN	114

L'emport moyen indique le nombre de passagers transportés dans chaque avion.



L'EMPREINTE CARBONE

RÉSULTAT DE L'EMPREINTE CARBONE 2019

	Valeurs (T équivalent CO2)	Influence N-1
Consommation combustible	437,7	25% ↓
Consommation carburant	192,2	3% ↑
Recharge de fluide frigorigène	30,4	49% ↑
Consommation électricité	214,6	6,4% ↓
TOTAL 2019	874,9	14,1% ↓

L'aéroport Paris Beauvais a fait le choix d'adhérer à la certification "Airport Carbon Accreditation" (ACA). ACA est un programme de certification en matière de gestion carbone, il vise les aéroports innovants et s'efforce de permettre à l'industrie aéroportuaire de réduire efficacement son empreinte environnementale et de bénéficier d'une efficacité accrue en réduisant les émissions de Co2. Dans cette démarche de réduction de son empreinte carbone, l'aéroport Paris Beauvais a réalisé le calcul de son bilan carbone pour l'année 2019.

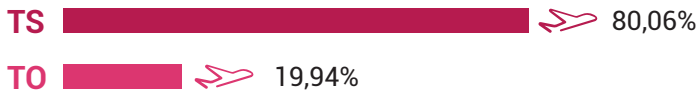




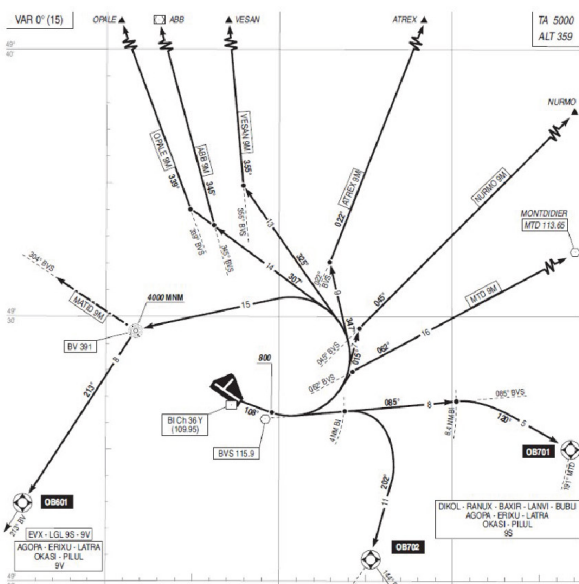
LES TRAJECTOIRES D'AVION

Les trajectoires établies sont suivies à l'aide des tracés géographiques illustrés ci-dessous. Nous distinguons les trajectoires standards (TS) des trajectoires omnidirectionnelles (TO).

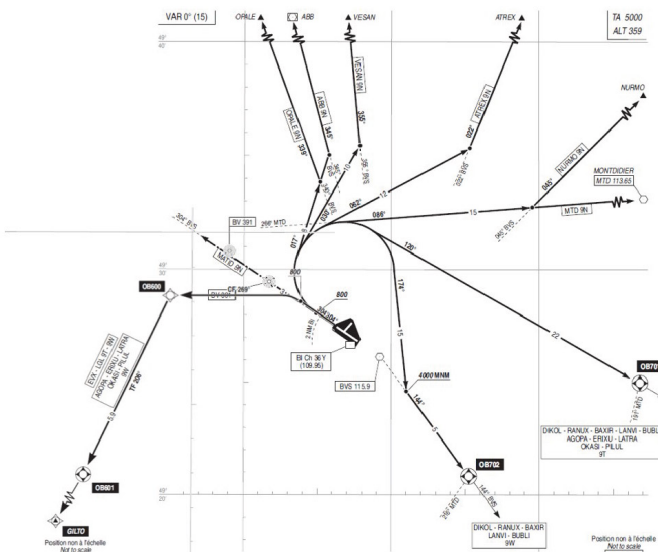
LE RESPECT DES TRAJECTOIRES STANDARDS



PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 12 (AIP)



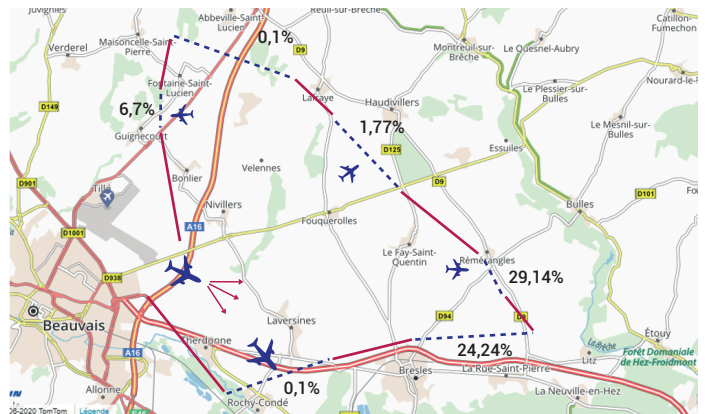
PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 30 (AIP)



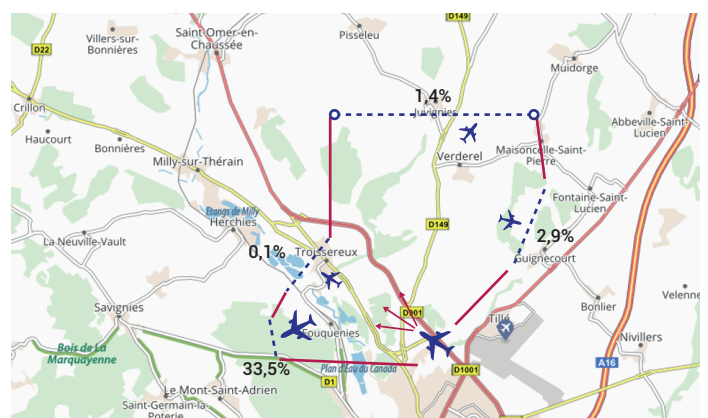
Les trajectoires standards sont mises en place par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), après avis de la Commission Consultative de l'Environnement.

Les trajectoires omnidirectionnelles sont justifiées par des contraintes particulières de sécurité qui ne permettent pas l'utilisation des trajectoires standards. Elles sont prévues et autorisées par la DGAC.

SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 12



SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 30



Portes franchies par les trajectoires exceptionnelles

Portes de sortie des trajectoires normales



LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES SOLS

L'Aéroport Paris-Beauvais est soumis à la Loi sur l'Eau en raison des grandes étendues imperméabilisées par ses infrastructures. À ce titre, la SAGEB a mis en place des aménagements de gestion des eaux pluviales (séparateurs d'hydrocarbures, bassins d'infiltrations ...) qu'elle contrôle, entretient et dont elle s'assure régulièrement de leur efficacité. Ces prélèvements mettent en évidence que l'Aéroport Paris-Beauvais n'est pas à l'origine d'impact majeur sur la qualité de la nappe phréatique.

RÉSULTAT DES ANALYSES D'EAUX SOUTERRAINES DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2021

Prélèvements Eaux (mg/l)

	Seuils	Bassin infiltration aéroport T1	Bassin infiltration P3	Bassin infiltration P1
DBO5	30	< 3	< 3	< 3
DCO	125	< 25	< 25	< 25
MEST	35	34	14	8,2
Hydrocarbures	10	0,065	0,05	0,022,5
Aluminium	/	2,5	0,18	0,065
Zinc	0,8	< 0,025	< 0,041	1,3

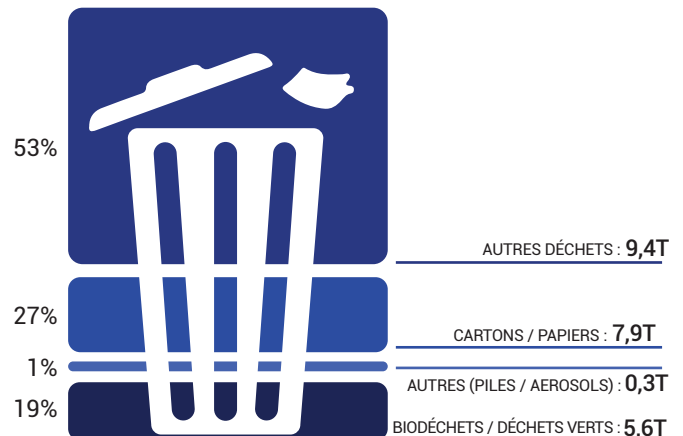


LE TRI DES DÉCHETS

L'Aéroport a généralisé le tri sélectif sur l'ensemble de la plateforme et possède sa propre déchetterie. Les déchets suivants sont collectés :

- les bouteilles plastiques et les canettes dans les poubelles publiques
- le papier et le carton dans les bureaux, les commerces et sur l'ensemble de la plateforme
- tous les déchets spéciaux ou dangereux recensés sont mis de côté (aérosols, piles, luminaires, huiles usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques, liquide de refroidissement, etc.)
- les déchets verts
- les palettes

RÉPARTITION DES DÉCHETS VALORISÉS AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2021



TYPE DE VALORISATION DES DÉCHETS AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2021



Valorisation énergétique 53,3%
Recyclés 46,7%

Les déchets non recyclables collectés à l'Aéroport sont traités en valorisation énergétique. L'énergie ainsi produite correspond à la consommation électrique d'un village de 500 habitants pendant un an, soit environ 800 MWh.

Pour vos questions sur les trajectoires et les bruits des avions :
- tél : 0800 800 860
- mail : numero.vert@aeroportbeauvais.com

Pour vos questions sur le programme environnemental de l'Aéroport :
- mail : service.environnement@aeroportbeauvais.com
- courrier : Qualité Sécurité Sûreté Environnement / SAGEB / Aéroport Paris-Beauvais / 60000 TILLÉ